

## Année universitaire 2019-2020

### ECHEANCIER à conserver

Tarif formation initiale.

Pour les formations continues et contrats de professionnalisation, merci de demander un devis.

	Licences 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année	Licences Professionnelles	Masters 1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup> année	Certificat	DU
<b>Frais universitaires</b>					
Droits d'inscription	490	490	560		
Frais de formation	3610	3830	4000	820	
<b>Total</b>	<b>4100</b>	<b>4320</b>	<b>4560</b>	<b>820</b>	<b>2430</b>
					<b>Ou 350€/U.E.</b>
<b>Modalités de paiement</b>					
Règlements mensuels (juillet 2019 à mai 2020)	350	370	390	164 (octobre 2019 à février 2020)	
Solde (juin 2020)	250	250	270		
Si vous optez pour le paiement par prélèvements automatiques, merci de reporter le montant à prélever en bas du document « mandat de prélèvements » Prélèvements le 10 de chaque mois sauf en octobre, le 20					

Vous recevrez, courant janvier, une seule facture annuelle.

Tous les chèques sont à établir à l'ordre de l'UCO BN.

N.B. : **Pour tout trimestre commencé les frais de formation sont intégralement dus.** Pour tout abandon en cours d'année, seul un courrier motivé, daté et signé fera foi.